|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité technique  Cinquante-huitième session Genève, 24 et 25 octobre 2022 | TC/58/3  Original : anglais  Date : 5 octobre 2022 |

Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

# Résumé

Le présent document rassemble les questions qui ne relèvent pas expressément de points précis de l’ordre du jour découlant des sessions 2022 du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)[[1]](#footnote-2), du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)[[2]](#footnote-3), du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)[[3]](#footnote-4), du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)[[4]](#footnote-5) et du Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai (TWM).

Les questions des groupes de travail techniques (TWP) sont regroupées en deux parties. La première, intitulée “Questions pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC)”, recense les questions qui peuvent nécessiter une prise de décision par le TC. Le Bureau de l’Union (ci-après dénommé “Bureau”) a précisé les questions au sujet desquelles le TC peut souhaiter prendre une décision en présentant un paragraphe contenant une proposition de décision. La seconde partie, intitulée “Questions pour information”, est communiquée pour information au TC, mais n’appelle pas de décision à ce stade.

Le TC est invité à prendre note des faits nouveaux intervenus au sein des groupes de travail techniques concernant les points suivants :

i) Informations nécessaires pour améliorer l’utilisation des rapports d’examen DHS existants;

ii) Examen DHS des variétés mutantes du pommier;

iii) Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS;

iv) Utilisation de caractères de résistance aux maladies;

v) Résistance aux maladies dans les cultures ornementales;

vi) Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS;

vii) Expériences avec de nouveaux types et de nouvelles espèces;

viii) Examen des variétés hybrides;

ix) Nouvelles technologies en matière d’examen DHS;

x) Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS;

xi) L’évaluation de la couleur dans les plantes fruitières; et

xii) Établissement de phénotypes et analyse d’images.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

CAJ : Comité administratif et juridique

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWM : Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d’essai

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP : Groupe(s) de travail technique(s)

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

Le présent document est structuré comme suit :

RÉSUMÉ 1

Questions pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC) 2

QUESTIONS POUR INFORMATION 2

Informations nécessaires pour améliorer l’utilisation des rapports d’examen DHS existants 2

Examen DHS des variétés mutantes du pommier 3

Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS 3

Utilisation de caractères de résistance aux maladies 3

Résistance aux maladies chez les plantes ornementales 3

Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS 3

Expériences avec de nouveaux types et de nouvelles espèces 4

Examen des variétés hybrides 4

Nouvelles technologies en matière d’examen DHS 4

Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS 4

L’évaluation de la couleur dans les plantes fruitières 4

Établissement de phénotypes et analyse d’images 4

# Questions pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC)

Il n’y a aucune question nécessitant une prise de décision de la part du Comité technique lors de sa cinquante-huitième session.

# Questions pour information

## Informations nécessaires pour améliorer l’utilisation des rapports d’examen DHS existants

Le TWF a examiné le document TWF/53/6 présenté par un expert de la Nouvelle-Zélande   
(voir les paragraphes 61 à 64 du document TWF/53/14 “Compte rendu”).

Le TWF a estimé que les informations à fournir dans une description variétale de l’UPOV devaient favoriser l’échange et la reprise des rapports d’examen DHS. Le TWF est convenu que des informations devaient toujours être fournies dans la section 16, “Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés”, pour préciser l’existence ou non de variétés voisines.

Le TWF a pris note des différentes possibilités de fournir des informations dans la section 16, y compris l’énumération d’une ou plusieurs variétés considérées comme les plus voisines, et l’énumération d’un ou plusieurs caractères par variété établissant la distinction. Le TWF est convenu qu’il fallait toujours indiquer les cas où aucune variété similaire n’a été identifiée.

Le TWF est convenu que les discussions devaient se poursuivre et a invité l’expert de la   
Nouvelle-Zélande, avec le soutien des experts de l’Australie, du Canada, de l’Union européenne, de la France, de l’Allemagne et de l’Italie, à élaborer une proposition d’orientations sur la manière de remplir la   
section 16 de la description variétale de l’UPOV.

## Examen DHS des variétés mutantes du pommier

Le TWF a reçu une présentation d’un expert du Canadasur “les pommes mutantes et la divulgation de la filiation”. Une copie de la présentation est fournie dans le document TWF/53/10   
(voir les paragraphes 53 à 55 du document TWF/53/14 “Compte rendu”).

Le TWF a examiné l’opportunité de créer une base de données commune pour les variétés mutantes du pommier, qui serait mise à disposition sur le site Web de l’UPOV. Le TWF a pris note des rapports des délégations de l’Australie, du Brésil et du Canada, selon lesquels il pourrait y avoir des limites à la divulgation de la filiation des variétés candidates dans leur pays. Le TWF est convenu que les informations sur les variétés auraient une valeur pour l’examen DHS si la filiation était également indiquée.

Le TWF est convenu d’inviter l’Union européenne à réexaminer la pratique antérieure de collecte d’informations sur les demandes déposées pour la protection des variétés mutantes du pommier et à rendre compte des résultats à la prochaine session. Le TWF est convenu que les informations recueillies ne devaient être partagées qu’entre les autorités et ne devaient pas être rendues publiques.

## Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS

Le TWF a reçu une présentation d’un expert de l’Union européenne sur l’“Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS”. Un exemplaire de la présentation et une lettre type pour la demande de matériel végétal figurent dans le document TWF/53/11 (voir les paragraphes 56 et 57 du document TWF/53/14 “Compte rendu”).

Le TWF est convenu d’inviter l’Union européenne, avec le soutien de l’Allemagne, du Canada, de la France, de l’Italie et de la Nouvelle-Zélande, à établir une liste des éléments à inclure dans les demandes de soumission de matériel végétal de la variété candidate et de variétés notoirement connues aux fins de l’examen DHS. Le TWF est convenu que les projets d’éléments pourraient être développés pour un futur document d’orientation technique. Le TWF est convenu d’inviter l’Union européenne à rendre compte de l’évolution de la situation à sa cinquante-quatrième session.

## Utilisation de caractères de résistance aux maladies

Le TWV a reçu une présentation d’un expert de la France sur “Harmorescoll – Vers une collection harmonisée de matériel de référence pour les essais de résistance pour l’examen DHS”. Une copie de la présentation figure dans le document TWV/56/6 Corr. (voir le paragraphe 74 du   
document C/56/22 “Compte rendu”).

## Résistance aux maladies chez les plantes ornementales

Le TWO a reçu une présentation d’un expert des Pays-Bas sur la “Résistance des variétés de chrysanthème à *Puccinia horiana*– Rapport d’avancement concernant un nouveau caractère DHS potentiel”. Une copie de la présentation figure dans le document TWO/54/4. Le TWO a pris note des travaux présentés et a décidé d’inviter l’expert des Pays-Bas à rendre compte de l’évolution de la situation à sa   
cinquante-cinquième session (voir les paragraphes 37 à 39 du document TWO/54/6 “Compte rendu”).

Le TWO a noté que la résistance à *P. horiana* est un objectif de sélection actuel et qu’elle n’est pas encore utilisée dans l’examen DHS. Le TWO a pris note de l’invitation à poursuivre la participation à l’élaboration de la méthode d’évaluation de ce caractère.

Le TWO a pris note des exigences particulières en matière de maintien des isolats de *P*. *horiana* et est convenu qu’un examen plus approfondi serait nécessaire avant d’introduire ce caractère dans les principes directeurs d’examen du chrysanthème.

## Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS

Le TWV a reçu les présentations suivantes faites par des experts de l’Union européenne, dont des copies figurent dans le document TWV/56/14 (paragraphe 75) :

* + - “Caractères avec une seule observation dans les essais pluriannuels”;
    - “Acceptation des rapports finaux basés sur des descriptions de variétés avec les mêmes notes”;
    - “Délivrance d’un rapport sur l’absence de variétés voisines mentionnées au chapitre 16 des descriptions variétales”.

## Expériences avec de nouveaux types et de nouvelles espèces

Le TWO a reçu un rapport d’un expert de l’Union européenne sur les demandes reçues pour des variétés ornementales de *Colocasia esculenta* (L.) Schott. Le TWO a noté que les principes directeurs d’examen de Colocasia (document TG/255/1) n’ont pas été élaborés pour les variétés ornementales et a constaté que les participants n’ont aucune expérience de l’examen DHS de cette culture (paragraphe 63).

## Examen des variétés hybrides

Le TWA a reçu une présentation d’un expert du Royaume-Uni sur “l’examen des variétés hybrides du blé”. Une copie de la présentation figure dans le document TWA/51/10. Le TWA est convenu que l’expérience acquise en matière d’examen DHS des variétés hybrides du blé produites par différentes méthodes de multiplication n’était pas suffisante pour envisager de modifier les normes d’homogénéité dans les principes directeurs d’examen (voir le paragraphe 40 du document TWA/51/11 “Compte rendu”).

## Nouvelles technologies en matière d’examen DHS

Le TWA a reçu une présentation d’un expert du Danemark sur “L’estimation de la longueur des plantes dans le blé d’hiver par l’imagerie par drone”. Une copie de la présentation figure dans le document TWA/51/6. Le TWA a pris note des travaux présentés et est convenu d’inviter l’expert du Danemark à rendre compte de l’évolution de la situation à sa cinquante-deuxième session (voir le paragraphe 38 du document TWA/51/11 “Compte rendu”).

## Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS

Le TWA a reçu une présentation d’un expert de la Chine sur la “Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS”. Une copie de la présentation figure dans le document TWA/51/7. Le TWA a pris note des travaux présentés et a décidé d’inviter l’expert de la Chine à rendre compte de l’évolution de la situation à sa cinquante-deuxième session (voir le paragraphe 39 du document TWA/51/11 “Compte rendu”).

L’évaluation de la couleur dans les plantes fruitières

Le TWF a reçu une présentation d’un expert de la Nouvelle-Zélande sur “L’évaluation de la couleur dans les plantes fruitières : Une approche différente?”. Une copie de la présentation figure dans le   
document TWF/53/5 (voir les paragraphes 58 à 60 du document TWF/53/14 “Compte rendu”).

Le TWF a noté que le code RHS des couleurs était envisagé en Nouvelle-Zélande pour l’évaluation de la couleur des plantes fruitières. Le TWF a noté que l’évaluation de la couleur des plantes fruitières présentait un certain nombre de difficultés et est convenu que l’utilisation de nuanciers pourrait être envisagée pour la description des variétés et à l’appui des observations.

Le TWF est convenu d’inclure un point à l’ordre du jour et de solliciter des présentations sur les méthodes alternatives d’évaluation de la couleur des plantes fruitières à sa cinquante-quatrième session.

## Établissement de phénotypes et analyse d’images

Le TWM a assisté à une présentation de M. Woo Gun Shin (République de Corée) sur   
“l’analyse d’images dans l’examen des variétés végétales”, dont une copie est reproduite dans le document TWM/1/4 (voir les paragraphes 61 à 68 du document TWM/1/26 “Compte rendu”).

Des précisions ont été apportées sur les conditions de correction des images en intérieur et en extérieur et sur l’utilisation de logiciels pour l’analyse de la couleur des fleurs.

Le TWM a reçu une présentation de Mme Yanfang Liu (Chine) sur le “Système d’analyse d’imagerie couleur”, dont une copie est reproduite dans le document TWM/1/5.

Le TWM a reçu une présentation de M. Yongxiang Tong (Chine) sur le “processeur d’images des caractéristiques de l’examen DHS”, dont une copie est reproduite dans le document TWM/1/6.

Le TWM a reçu une présentation de Mme Margaret Wallace (Royaume-Uni) sur le “potentiel des drones dans l’examen DHS”, dont une copie est reproduite dans le document TWM/1/20.

Le TWM a reçu une présentation de M. Danilo Sarti (Université de Maynooth) sur le projet   
“Machine Learning InnoVar”, dont une copie est reproduite dans le document TWM/1/25.

Il a été précisé que le modèle AMBARTI pouvait être utilisé pour comprendre et prévoir le comportement des attributs DHS et VCU en tenant compte des interactions entre les génotypes et les environnements pour les caractéristiques, y compris le rendement des cultures.

Le TWM est convenu d’inviter à présenter, à sa deuxième session, d’autres développements sur l’évaluation de la couleur par le phénotypage et l’analyse d’images.

*Le Comité technique est invité à prendre note des faits nouveaux intervenus au sein des groupes de travail techniques concernant les points :*

*i) Informations nécessaires pour améliorer l’utilisation des rapports d’examen DHS existants;*

*ii) Examen DHS des variétés mutantes du pommier;*

*iii) Accès au matériel végétal aux fins de la gestion des collections de variétés et de l’examen DHS;*

*iv) Utilisation de caractères de résistance aux maladies;*

*v) Résistance aux maladies dans les cultures ornementales;*

*vi) Nouvelles questions se posant pour l’examen DHS;*

*vii) Expériences avec de nouveaux types et de nouvelles espèces;*

*viii) Examen des variétés hybrides;*

*ix) Nouvelles technologies en matière d’examen DHS;*

*x) Plateforme de mégadonnées pour l’examen DHS;*

*xi) L’évaluation de la couleur dans les plantes fruitières; et*

*xii) Établissement de phénotypes et analyse d’images*

[Fin du document]

1. À sa cinquante-sixième session, tenue par voie électronique du 18 au 22 avril 2022. [↑](#footnote-ref-2)
2. À sa cinquante et unième session, tenue à Cambridge (Royaume-Uni) du 23 au 27 mai 2022. [↑](#footnote-ref-3)
3. À sa cinquante-quatrième session, accueillie par l’Allemagne et tenue par voie électronique du 13 au 17 juin 2022. [↑](#footnote-ref-4)
4. À sa cinquante-troisième session, tenue par voie électronique du 11 au 15 juillet 2022. [↑](#footnote-ref-5)